Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 93 (1967)

Heft: 14

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

conscients du fait qu'ils acquièrent des connaissances non seulement pour eux-mêmes, mais pour accroître l'efficacité de cette collectivité.

La SIA peut apporter très utilement sa collaboration dans ce domaine de l'enseignement. Elle le fait d'ailleurs déjà au sein de ses commissions et groupes professionnels et grâce aux contacts qu'elle entretient avec nos hautes écoles. Je tiens ici à féliciter les sections et les groupes qui ont organisé des cours et des journées d'études. Il faudra faire plus encore, il faudra aussi faciliter dans la mesure de nos moyens la formation des jeunes pendant leurs études scolaires. Nous devons rendre l'opinion publique attentive aux grandes difficultés actuelles. Je pense particulièrement à la pénurie de locaux, de professeurs et d'assistants qui fait que l'on voit dans certaines hautes écoles plus de 150 étudiants encadrés seulement par deux, voire un seul professeur et quelques rares assistants. Il n'est même plus possible de travailler en salles, ces dernières ne pouvant offrir la place suffisante. Ces conditions sont désastreuses et ne permettent en aucune manière un enseignement digne de ce nom. Il faut bien le reconnaître, nous dondons parfois dans ce domaine les signes d'un pays en voie de développement. Il faut alerter l'opinion publique, non pas pour le mesquin plaisir de critiquer, mais pour qu'elle prenne conscience que c'est elle finalement qui doit mettre à disposition les moyens nécessaires, quitte à faire certains sacrifices sur les loisirs. Car tout s'enchaîne, les loisirs dépendent du niveau économique, ce niveau dépend à son tour du niveau intellectuel, qui lui enfin dépend de la formation.

Au nombre des mois de pratique qui sont exigés des étudiants ingénieurs et architectes avant de se présenter au diplôme final pourrait, me semble-t-il, être comptée une partie des périodes d'instruction militaire. En accomplissant son école d'officier dans une arme technique, par exemple, un étudiant acquiert indiscutablement des notions de pratique fort utiles pour sa spécialité professionnelle, auxquelles s'ajoutent en plus les expériences humaines et les connaissances du commandement. On ferait ainsi d'une pierre deux coups : raccourcir sans en diminuer la qualité, la période de pratique civile et favoriser le recrutement des cadres de notre armée. Cadres qui par ailleurs sont le plus souvent aussi ceux de nos bureaux et de nos administrations civiles.

Pour terminer ce tour d'horizon, je voudrais encore relever nos préoccupations en ce qui concerne la *construction de logements*, à laquelle le Conseil fédéral a délégué notre collègue M. Fritz Berger, ingénieur civil SIA. C'est là une question complexe pour les techniciens que nous sommes, car elle comporte des tenants et des aboutissants nettement politiques. Politiques en ce sens que le logement, en plus des problèmes techniques de construction, pose tout autant des problèmes de politique sociale (droit ou pas au logement), de politique économique (financement, main-d'œuvre), de politique foncière (utilisation du fonds et qualité de l'utilisateur). Il s'agit là d'options à prendre par les pouvoirs politiques. Quant à nous, nous sommes parfaitement conscients de la nature de notre contribution : construire de façon plus rationnelle avec tout ce que cela présuppose et qui n'a plus rien d'original aujourd'hui : normalisation, typisation, productivité accrue, préfabrication. Mais nous ne pouvons pas nous contenter de ces aspects quantitatifs seulement. Construire des logements ne signifie pas purement et simplement offrir un abri, mettre à disposition des cités-dortoirs, au loyer le plus bas possible. Il existe des valeurs qui ne s'expriment pas en chiffres, mais que nous considérons comme tout aussi indispensables. Ce sont les conditions humaines de l'habitat. Certaines conditions qui, plus que la fenêtre parfaitement étanche et que la salle de bains parfaitement installée, sont de nature à rendre l'homme heureux. L'urbaniste, l'architecte, l'ingénieur sentent bien qu'il faut de nouvelles solutions et que ces solutions se trouvent au stade de l'étude des besoins humains et de la manière de les satisfaire et non à celui de la mise en œuvre aussi perfectionnée soit-elle de moyens techniques de construction. Prenons donc garde qu'une conception étroite de la rationalisation dictée par un certain opportunisme ne nous conduise pas à des solutions désastreuses pour la vie des hommes.

Qu'il me soit permis en terminant ce rapport, que je voulais court mais qui je crois ne le fut pas autant que vous l'auriez souhaité, de former pour notre société des vœux pour qu'elle puisse continuer à remplir sa mission dans l'intérêt général et dans celui de ses membres. A l'adresse de ceux-ci, je souhaite bonheur et joie dans leurs activités professionnelles.

BIBLIOGRAPHIE

Régimes hydrologiques de l'Afrique noire à l'ouest du Congo, par *J. Rodier*. ORSTOM, Paris, 1964. — Un volume 18×26 cm, 137 pages, nombreuses figures et planches photographiques. Prix : 55 F.

Cet ouvrage est une première étude de synthèse du cycle de l'eau sur l'Afrique noire à l'ouest du Congo ; il représente en quelque sorte l'aboutissement d'une quinzaine d'années d'observations.

Les régimes hydrologiques présentent une certaine unité dans la région étudiée, ils évoluent progressivement en liaison avec le processus désigné improprement sous le terme « mousson », du régime équatorial au régime tropical puis au régime désertique.

Après avoir passé en revue les régimes climatologiques, l'auteur analyse les régimes hydrologiques des principales régions et fleuves de la zone étudiée.

Cet ouvrage est appelé à rendre grand service aux ingénieurs qui sont amenés à élaborer des aménagements hydrauliques en Afrique noire.

Extrait de la table des matières :

Régimes climatologiques. — Régimes hydrologiques. — Régimes tropicaux. — Régimes des principaux cours d'eau tropicaux. — Régimes équatoriaux. — Régimes de quelques grands cours d'eau équatoriaux.

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

(Section S.I.A.)

Candidatures

Les personnes suivantes ont demandé leur admission à la S.I.A. :

Hess Walter, architecte EPF.
Parrains : MM. J.-P. Cahen, J. Lonchamp.
Jaeger Charles, ingénieur civil EPF.
Parrains : MM. D. Bonnard, A. Gardel.
Messmer Roger, architecte EPUL.
Parrains : MM. J.-D. Urech, H. Zentner.

STS SCHWEIZER. TECHNISCHE STELLENVERMITTLUNG
SERVICE TECHNIQUE SUISSE DE PLACEMENT
SERVIZIO TECNICO SVIZZERO DI COLLOCAMENTO
SWISS TECHNICAL SERVICE OF EMPLOYMENT

8004 ZURICH, Lutherstrasse 14 (près Stauffacherplatz)
Tél. (051) 23 54 26 — Télégr. STSINGENIEUR ZURICH

Emplois vacants

Section industrielle

7007. *Un technicien de vente et d'entretien* pour machines-outils et accessoires pour la Suisse et l'étranger ; français et allemand indispensables. — Un *technicien de vente et d'entretien*, parlant anglais et français ou allemand, pour activité en Angleterre. Formation en Suisse. — Un *représentant technique/démonstrateur*, pour la Suisse romande et la France. — Un *représentant technique* pour vente, propagande, démonstration et service technique en Allemagne. — Entrées à convenir. Maison de représentation de machines-outils. Genève.*

7021. *Mécanicien-électricien*, ayant plusieurs années de pratique, pour entretien et transformation de machines pour la fabrication de sachets en polyéthylène, comme assistant de l'ingénieur d'exploitation. Durée du contrat : une année au minimum, éventuellement plus longtemps. Quelques connaissances de la langue anglaise requises. Entrée à convenir. Fabrique de machines d'emballage. Londres.

7029. *Diplômé ETS en électronique*, ayant au moins deux ans de pratique, pour développer et expérimenter circuits logiques, dispositifs électromagnétiques et amplificateurs à transistors. Connaissances de l'anglais désirées. 30-40 ans. — *Technicien* ou *mécanicien*, ayant pratique universelle et beaucoup d'imagination pour travaux variés de petite mécanique et de laboratoire. 25-40 ans. — *Constructeur en petite mécanique*, ayant connaissances pratiques en mécanique, pour expérimentation. 30-50 ans. Connaissances du français exigées. Entrées à convenir. Société anonyme d'études techniques. Région genevoise.*

7131. *Dessinateur sanitaire*, pour études et exécution d'installations sanitaires dans bâtiments industriels et locatifs. Entrée de suite ou à convenir. Entreprise à Winterthour.*

7135. *Dessinatrice technique*, ayant quelque pratique, pour plans d'installations de chauffages et sanitaires, réglages, schémas et dessins techniques de propagande. Entrée dès fin juillet ou avant. Fabrique. Rive droite du lac de Zurich.

7137. *Dessinatrice technique*, ayant si possible pratique en chauffage et ventilation. Entrée tout de suite. Bureau d'ingénieur. Zurich.*

7139. *Ingénieur-technicien de vente* (formation ETS en électrotechnique, courant faible), ayant si possible pratique commerciale, pour conseils techniques et vente d'éléments électroniques en service extérieur. Stage en Angleterre. Champs d'activité : toute la Suisse. Langues : allemand, français, anglais. Entrée tout de suite ou à convenir. Société de vente suisse. Zurich.

Section du bâtiment

7202. *Dessinateur en bâtiment*, ayant si possible pratique de construction. Direction des Travaux d'une commune bernoise. Entrée le plus vite possible.

7204. *Ingénieur civil EPF/EPUL* ou *diplômé ETS en béton armé*, pour travaux de construction et de statique. Entrée tout de suite ou à convenir. Bureau d'ingénieur. Bâle.

7206. *Dessinateur en bâtiment*, ayant quelque pratique, pour plans, chantier, pour la construction d'un grand bâtiment locatif. Place stable. Entrée de suite ou à convenir. Bureau d'architecte. Zurich.*

7208. *Contremaître de fabrication*, ayant de bonnes connaissances en technologie du béton, bon organisateur et bon conducteur d'hommes, pour la fabrication de produits en béton et en pierre artificielle. Français oral et écrit indispensable. Entrée à convenir. Usine à Saint-Nazaire (Loire Atlantique). France.

7210. *Dessinateur en bâtiment*, ayant quelque pratique si possible dans la préfabrication, pour plans et métrés de bâtiments locatifs et industriels préfabriqués. Entrée tout de suite ou à convenir. Entreprise de préfabrication. Suisse centrale.

7212. *Dessinateur en génie civil*, ayant si possible quelque pratique, pour dessins en génie civil général, plans de cadastre, canalisations, câbles, etc. Travail indépendant. En cas de convenance, situation d'avenir. Département de travaux publics. Environs de Zurich.

7214. *Diplômé ETS en bâtiment*, ayant plusieurs années de pratique, comme adjoint du propriétaire pour travaux variés.* En cas de convenance situation d'avenir. Entrée tout de suite ou à convenir. Petit bureau d'architecte. Haute-Engadine.

7216. *Dessinateur en béton armé*, ayant plusieurs années de pratique pour travaux intéressants (bâtiment, génie civil, ponts, etc.). Entrée tout de suite ou à convenir. Bureau d'ingénieur. Zurich (proximité gare CFF).

7218. *Dessinateur en béton armé* (éventuellement génie civil), ayant pratique, pour travaux variés en bâtiment, éventuellement génie civil. Age : 25-40 ans. Possibilité de devenir chef de bureau en cas de convenance. Entrée 1er septembre ou à convenir. Bureau d'ingénieur. Canton de Fribourg.*

7220. *Dessinateur en béton armé*, pour travaux variés (bâtiment, génie civil, routes). Entrée tout de suite. Bureau d'ingénieur. Genève.*

* Pour des raisons de contingent, seules peuvent entrer en considération les candidatures de citoyens suisses ou d'étrangers au bénéfice d'un permis de séjour.

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

(Voir page 7 des annonces)

INFORMATIONS DIVERSES

Bâtiment de service I des CFF, gare de La Praille, Genève

(Voir photographie page couverture)

Eléments de façades préfabriqués

Maître de l'œuvre : CFF
Architecte : E. Martin, Genève
Ingénieur : J. Bauty, Genève
Construction et montage : Rampini & Cie, Genève
Préfabrication des éléments de façades : Igéco S.A., Etoy

Le bâtiment de service I des CFF, actuellement en voie de finition, offre l'exemple probant de l'utilisation d'éléments préfabriqués en complément à la construction dite traditionnelle (voir photo de la couverture).

L'immeuble de la gare de La Praille est constitué par une ossature en béton armé réalisée sur place. Mais les éléments de façades-cadres préfabriqués, munis de fers en attente, font également partie de cette structure porteuse.

Le revêtement de l'édifice a nécessité 474 éléments, tous exécutés en usine dans quatre moules métalliques fixés sur châssis vibrants. Le nombre d'éléments bétonnés par moule se répartit ainsi : 130, 130, 110 et 104. Les parties des éléments coulées en fond de moule forment le parement extérieur de la façade, aussi les arêtes sont-elles particulièrement nettes et les faces absolument lisses.

Les pièces, totalisant 840 t, étaient transportées de l'usine au chantier par camion. Un certain nombre d'entre elles, représentant la quantité nécessaire pour un étage, étaient stockées au chantier.

Des plaques métalliques incorporées en cours de fabrication permettaient la fixation rapide des éléments du second œuvre et notamment celle des fenêtres métalliques.

Dans le cadre général de l'édification, l'apport des éléments préfabriqués a été l'un des facteurs qui ont permis la construction d'un étage tous les dix jours ouvrables.

En marge des façades-cadres, il a été préfabriqué 56 éléments, constituant 14 coupoles de toiture.

Imprimerie La Concorde, Lausanne